



2025-2026

LYCÉE

Option Art Dramatique

Les élèves suivant l'option Art Dramatique s'engagent à participer aux sorties théâtrales organisées par leurs professeurs.

L'enseignement est assuré par des professeurs de l'Education Nationale et ne donne donc pas lieu à une facturation des familles.

Toutefois une participation financière de **160 €** pour l'année est demandée pour couvrir :

- L'ensemble des frais de sorties (places de théâtre) à hauteur de 100 €,
- Le coût d'une intervenante extérieure spécialisée à hauteur de 60 €.

Cette somme sera portée sur la facture annuelle en septembre, payable en 9 mensualités d'octobre à juin.

La question financière ne doit pas être un obstacle à l'inscription de votre enfant. En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter la direction de Sainte-Marie et/ou à solliciter la caisse d'entraide.

Le coupon réponse est à rapporter signé à votre responsable de division au plus tard le **mardi 9 septembre 2025**.



Option Art Dramatique

Monsieur et (ou) Madame

Parent(s) de :

Classe :

Ont pris note que la somme de **160 €** sera portée sur la facture annuelle en septembre 2025

Date :

Signature :

